



Professeur volé par un "exterieur" au lycée

Par **trentr**, le **09/12/2008** à **18:28**

Bonjour, voici mon souci: Les caméras de surveillance ont filmé un individu étranger au lycée me voler ma veste. J'évalue le préjudice à 350€ environ (en dehors des démarches de renouvellement ou d'opposition de carte d'identité, grise, vitale, permis de conduire...).

Ma veste était dans la salle des professeurs dont l'entrée est strictement réservée au professeurs. De plus aucune personne étrangère à l'établissement n'a a entrer dans le lycée, un gardien s'occupe normalement de s'assurer du bon droit d'une personne extérieure à pénétrer dans le lycée.

Ma question: l'assurance du lycée doit-elle me couvrir?

Merci d'avance pour vos réponses.